

223C1554  
FR001400I939-DIV23

3 octobre 2023

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS**

(Euronext Paris)

Le 2 octobre 2023, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS<sup>1</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqué diffusé conjointement par les sociétés Farallon Capital Management LLC, Barings, Sculptor Capital LP et Pimco le 2 octobre 2023.